

Congrès extraordinaire de l'ASSÉ (Association pour une solidarité syndicale étudiante)
à l'Université du Québec à Montréal
26 août 2006

Ce congrès extraordinaire d'une journée a été appelé pour que l'ASSÉ rende le plan d'action plus clair et plus détaillé. Il comporte 2 points principaux :

- Plate-forme de revendications (fixer des priorités);
- et Plan d'action.

Les gens ont fait des propositions qui seront amenées dans leurs Assemblées générales locales, débattues et modifiées, et qui seront ramenées au Congrès d'octobre par la suite.

J'ai écrit les arguments de la plupart des associations, et à la fin j'ai écrit ce qui en est ressorti au niveau des propositions.

2.0 Plate-forme de revendications

Remplacer « être contre une hausse des frais » par « abolition des frais de scolarité dans une perspective de gratuité scolaire ».

Plus stratégique et logique si l'ASSÉ prône la gratuité scolaire.

Enlever le privé en éducation : recherches à l'université financées par le privé, certains programmes au cégep (surtout en région) sont « annexés » à une compagnie privée.

Interventions dans la plénière de 40 minutes

Phil Gauvin/conseil de coordination de l'ASSÉ :

Si on reste cantonné sur la hausse des frais (le gel), cela omet les établissements ayant déjà eu des hausses avant la prise de position actuelle « contre la hausse des frais ». C'est aussi un début stratégique pour amener à plus long terme la gratuité. Permet d'amorcer une campagne sur 2 ans en amenant les choses progressivement. Nécessité de passer à l'offensive.

St-Laurent :

Ce n'est pas les frais de scolarité qui font le plus mal au cégep : c'est les livres, le coût de la vie, etc. Donc ne pas seulement axer la campagne sur une baisse des frais. À l'université aussi le coût de la vie/livres est cher. L'AFE est donc importante pour aider les étudiants à assumer ces coûts.

AFESH :

Explique pourquoi ils ont enlevé l'aide financière aux études du plan d'action : ce n'est pas stratégique selon les conjonctures : actuellement l'attention est tournée vers le frais de scolarité.

Francis Hamel/exécutif ASSÉ :

Le réinvestissement de Fournier se chiffre à 320 millions.

Il y a eu un comité formé par le gouvernement pour décider du réinvestissement.

Les syndicats de professeur-e-s + employé-e-s et étudiant-e-s ne sont pas invités sur ce comité : douteux, car cela permet au gouvernement d'afficher un faux « consensus » dans le milieu de l'éducation à travers les médias.

Les plans de réinvestissements échelonnés dans le futur sont presque complets et atteignent presque 1,2 milliards.

L'accessibilité ne semble pas visée : seulement rénover bâtiments et construction de labo.

Phil Gauvin :

Aide financière aux études (AFE) :

Améliorer l'AFE est un des meilleurs gains pour améliorer la condition étudiante. Mais est-ce concret? La frustration est plus grande quand tu te fais couper directement, car ta condition matérielle est affectée. Mais quand tu ne te fais pas couper, tu es moins porté à te battre là-dessus. Donc il n'est pas chaud à l'AFE comme axe de campagne.

On est mieux de toucher les conditions matérielles directes actuelles des étudiants pour avoir plus d'appui : hausse des frais.

AFESH :

La conjoncture actuelle est aussi orientée vers la qualité de l'éducation, et pas seulement sur l'investissement

Maisonneuve :

Certaines revendications sont plus relatives au local, comme les besoins spécifiques au niveau du nombre de locaux ou de profs.

Julie de l'exécutif ASSÉ :

Travail fait cet été : comité recherche et réflexion, comité pédago remit un plan de travail sur les passerelles DEP-DEC.

Ça prend des gens pour mettre une campagne offensive : mais actuellement il manque 6 assos sur 14 dans le congrès.

Comité journal :

Au dernier congrès une position pour mettre de l'avant la question de l'aide financière aux études (AFE) a été mise de l'avant, donc c'est inutile de remettre en question cela. Toutes les grandes campagnes ont toujours été autour de l'AFE et des frais de scolarité. Enjeux touchant les conditions matérielles relativement aux AFE : crise du logement, non indexation de l'AFE.

Il cerne 3 axes prioritaires :

- Aide financière aux études,
- qualité de l'éducation,
- frais afférents;

et avoir des revendications claires en fonction de ces 3 axes.

Rallonger de 30 minutes cette plénière

AFESH :

L'aide financière aux études (AFE) n'est pas stratégique et conjoncturelle actuellement.

Régler les frais toutes autres natures (TAN) d'abord, et après, 1 an plus tard par exemple, s'attarder à l'AFE.

Phil Gauvin :

Garder des revendications larges permet d'être souple face aux nécessités locales de chaque établissement.

AECS :

Si on se centre trop sur l'aide financière aux études (AFE), on laisse une marge de manœuvre pour le dégel.

Rester sur la gratuité scolaire, et ne pas trop préciser les revendications : cela englobe « anyway » toutes les revendications énoncées plus haut.

On ne devrait pas avoir peur du terme gratuité scolaire.

AFESH :

Il faut avoir des considérations générales avant de s'attarder aux moyens. Il faut donc exploiter la brèche de fin de mandat des libéraux.

St-Laurent:

Il ne faut pas se fixer des limites de temps. Cela limite les revendications qu'on peut adopter.

En gros les gens ont essayé de définir un but fixe qui tournait autour de l'accessibilité versus la qualité et le local versus le national pour fixer un échéancier en fonction de ce but, et certains ont critiqué la notion d'échéancier établi dans une période de temps fixe.

13h 38 : La plénière se poursuit pendant 15 minutes

AEMSP :

2 thèmes sur la privatisation :

- intrusion du privé dans l'élaboration du cursus pédagogique des cours (comités de programmes), contenu pédagogique...
- développement régional des établissements en éducation et éliminer le privé dans ledit développement

Elaborer des revendications en ce sens pour que les assos pigent dans les revendications selon leurs enjeux locaux

AEMSP :

endettement privé sur les cartes de crédit, prêts étudiant dans les banques à taux préférentiel

15 minutes de plus

Francis :

La famille aide avant l'état, principe de base de l'AFE.

Il faut donc une remise en question de la loi sur l'AFE dans son entièreté.

Contexte politique favorable? Pas vraiment.

Sogeeecom :

Sommes-nous assez solide pour parler de la gratuité comme étant atteignable dans 2 ans? Non.

AFE entre dans l'accessibilité

Plénière 10 minutes DEP\DEC

Voici un texte explicatif sur les DEP/ DEC :

Passerelles DEP-DEC : Du développement régional, mais surtout privé

Le lundi 12 juin dernier, le ministre Fournier a fait une sortie dans les médias afin d'annoncer son plan de rapprochement entre la formation professionnelle et technique. Ce nouveau plan met l'accent sur trois aspects à rapprocher pour « améliorer » l'éducation professionnelle et technique : le rapprochement entre les programmes techniques et professionnels, entre les institutions d'une même région et avec le marché du travail.

Loin de nous apprendre quoi que ce soit de nouveau, cette annonce ne fait que confirmer ce que l'on observe depuis plusieurs années déjà dans le réseau collégial, l'arrimage au marché de l'éducation. En effet, dans le cadre du plan montré par le ministre, on présente quelques « projets porteurs », qui rapprochent notamment les entreprises privées de la région concernée avec l'éducation professionnelle et technique, afin d'adapter les programmes aux demandes du marché. Cette approche utilitariste démontre que pour le gouvernement, les programmes techniques ne sont qu'une usine à diplômes servant à répondre aux besoins de main-d'œuvre des

entreprises privées. Au contraire, les cégeps devraient viser à créer des personnes polyvalentes et conscientes du monde dans lequel elles vivent.

De plus, dans le cadre de cette réforme, le ministre Fournier annonce qu'il laisserait une place plus importante aux régions dans le cadre de la formation technique et professionnelle, ce qui laisse présager une forme de décentralisation. Une telle décentralisation entre les régions ne ferait qu'accroître l'esprit de compétition entre les institutions, ce qui a pour conséquence une spécialisation des différents cégeps pour attirer une population étudiante spécifique. Les cégeps perdraient, ainsi, leur mission d'offrir une diversité de programmes aux étudiants et étudiantes des régions.

En ce qui concerne plus particulièrement le rapprochement entre la formation professionnelle et technique, le plan présenté par le ministre donne un peu plus d'informations par rapport à la passerelle DEP-DEC que le gouvernement est en train de mettre en place. Une des problématiques de cette passerelle est la possibilité pour les étudiantes et étudiants du secteur professionnel de pouvoir faire une formation technique sans avoir obtenu leur diplôme d'étude secondaire, ce qui cause assurément une disparité importante entre les étudiantes et étudiants ayant passé par le secteur professionnel et les autres au niveau de la formation générale au collégial. De plus, cette passerelle permet à un étudiant ou une étudiante n'ayant pas obtenu ses mathématiques 436 ou 536 au secondaire de faire un cours de rattrapage de quinze heures au cégep pour les obtenir. C'est encore une fois mettre de côté la formation générale en nivelant vers le bas.

Nous devons, pour défendre une éducation accessible et de qualité, dénoncer le tournant qu'a pris le réseau collégial depuis trop d'années et exiger du gouvernement de mettre fin à tout projet visant l'arrimage aux lois du marché et à sa décentralisation. Les cégeps doivent, au contraire des désirs du gouvernement et du patronat, être au service de la population étudiante.

Délibérante

La plupart des assos ont écrits des propositions en temps de rédaction, et chaque asso a lu sa proposition. Philippe Gauvin va faire 4 grands blocs (priorités) avec toutes les propositions, et les assos vont faire une proposition globale à présenter à leurs AG en votant sur les éléments de chaque bloc.

Notez qu'il n'y a pas de frais de scolarité au cégep, seulement des frais champignons.

Il y a eu plusieurs problèmes de procédures

- L'AFESH voulait lever les statuts et règlement de l'ASSÉ pour faire en sorte que le congrès extraordinaire devienne un congrès ordinaire. La proposition privilégiée a été rejetée par la présidence. L'AFESH a argué qu'on levait les statuts en fonction de la justification qui accompagnait cette levée. La présidence a justifiée sa décision en affirmant que le congrès ordinaire est l'instance suprême, et que seule une instance suprême peut modifier les statuts et règlements. Elle a donné en exemple une AG et un conseil exécutif, en arguant que par exemple un CE ne peut pas modifier la charte d'une association étudiante
- Il y a eu un autre appel à la présidence avant ce problème procédural fait par le comité femme relativement à l'implantation de revendications relatives aux droits des femmes. L'appel n'a pas été accepté par le congrès

C'est 2 appels ont plongé le congrès dans une ambiance agressive, les gens étant déjà fatigués de ressasser plusieurs fois les mêmes arguments, de tourner en rond et de n'aboutir à pas grand chose depuis le début du congrès.

Après 20 minutes de pause, les gens sont revenus plus calmes.

Les priorités ont finalement été fixées et adoptées pour l'année suivante :

-3 options sur les frais de scolarité

1. Pour l'abolition des frais dans une perspective de gratuité scolaire.
2. Pour l'abolition des hausses de frais
3. Pour l'abolition des frais champignons

Aide financière aux études (AFE)

Pour une réforme progressiste de l'AFE incluant :

- a) l'indexation de l'AFE au coût de la vie, réalisée en augmentant les sommes allouées en bourses
- b) l'abolition de la prise en compte de la pension alimentaire dans le calcul du montant alloué aux chef-fe-s de famille monoparentales

Réinvestissement pas n'importe comment

- Pour l'amélioration des ressources et services en éducation postsecondaire dans une perspective d'éducation libre de l'intervention du privé.
- Pour la promotion et l'accessibilité des garderies publiques et des horaires de garderie adaptés aux horaires de cours.

**Ces positions seront adoptés en AG et
revoter au congrès du 14-15 octobre.**